

Standard de Travail **BRAQUE D'AUVERGNE**



Le BRAQUE D'AUVERGNE est un chien d'arrêt continental d'origine française.

SON ALLURE HABITUELLE DE CHASSE EST UN GALOP "ECONOMIQUE", légèrement basculant, à la foulée courte mais au rythme soutenu, qui lui confère son endurance notoire. Ce galop pourra faire place au trot à l'occasion d'un changement de densité de végétation, pour longer un obstacle, vérifier ou remonter une émanation et dans ces circonstances un fouet agité n'est pas une anomalie.

SA QUETE "CONTINENTALE" D'ETENDUE MOYENNE, devra, sans être mécanisée, lui permettre de bien explorer le terrain. Compte tenu de sa faculté à garder facilement le contact avec son conducteur, la densité de la végétation influe tant sur l'amplitude et la profondeur de sa quête que sur ses allures.

Cette faculté l'amène aussi à interroger quelquefois son conducteur, mais les interrogations devront rester discrètes.

En fait sa quête est surtout caractérisée par le sérieux et l'application dans la recherche et le contrôle des émanations qu'il peut cependant remonter avec décision.

SON PORT DE TETE EST DANS LE PROLONGEMENT DU DOS et légèrement en marteau. Les contrôles au sol, s'ils sont brefs et justifiés ne sauraient être considérés comme une faute.

SON ARRET DEBOUT, ferme mais non cataleptique, se matérialise par des attitudes différentes selon le gibier, la nature du terrain, la manière dont l'émanation a pu être perçue et de la distance par rapport au gibier, allant des membres tendus et tête haute aux membres demi fléchis et cou tendu. Il sera suivi d'un coulé à l'ordre généralement prudent.

LE BRAQUE D'AUVERGNE, apprécié pour sa polyvalence et sa facilité d'adaptation est avant tout un chien d'arrêt de chasse pratique et que l'on soit Eleveur, Conducteur ou Juge il ne faut jamais perdre de vue que ses Amateurs sont surtout attachés à son EFFICACITE.

En complément du Standard de Travail du Braque d'Auvergne lors de sa réunion de Comité en date 7 septembre 2008 le Club a souhaité apporter à l'intention des juges de field trial les précisions suivantes :

Faire la différence entre :

« *Chasser nez au sol* = rechercher de façon constante l'émanation inscrite au sol. Si la quête est pratiquée ainsi : interdit et pénalisable. *Effectuer des contrôles au sol* =

s'assurer en quelques instants que le gibier a bien été présent à cet endroit là. Pas pénalisable et considéré comme normal si peu nombreux.

Port de Tête et d'Encolure : Il arrive qu'ils puissent être jugés « un peu bas » pendant la quête. Il faut les accepter s'ils disparaissent au moment du contact avec l'émanation et si le sujet termine son action (remontée et arrêt) tête haute.

Ne pas assimiler Etendue et Vitesse de quête : Le Braque d'Auvergne peut et doit explorer le terrain avec des lacets d'étendue correcte (50 à 80 m), mais effectués dans son galop caractéristique, pas trop rapide et parfois entrecoupé de petites phases de ralentissement, voire de passages au trot, correspondant à des temps de contrôles.

Ne pas juger à l'une des races dominantes (Epagneul Breton, Braque Allemand, Braque Français) qui produisent des sujets « de sport » capables de combiner Vitesse et Brio.

La caractéristique du braque d'Auvergne est l'Efficacité qui résulte :

De son intelligence dans une exploration non mécanisée du terrain, de la finesse de nez, de la sureté de son arrêt, du plaisir qu'il prend dans une grande complicité avec son maître.

On ne doit pas vouloir trouver en lui une mécanique bien remontée et privée d'initiative, mais le considérer avant tout comme un chien qui Chasse et Trouve.

Lui reprocher, comme on le fait encore trop souvent, un prétendu « manque de brio » pour le déclasser, c'est méconnaître sa personnalité et sa raison d'être.

Les Field-Trials ont pour mission de dégager les meilleurs de chaque race et non d'établir une hiérarchie de Valeur des différentes races. Ne jamais l'oublier ! ».

